

Données urbaines, aménagement et politiques publiques

2012

Evolution du questionnaire de recensement
Propositions de François HAMET

45 ans d'analyses urbaines...

- **sur la population:** démographie, composantes sociales et leurs évolutions, formation, revenus, aide sociale, politiques publiques...
- **sur le logement, l'urbain:** capacités d'accueil, habitat social, densification et étalement urbain, patrimoines et acteurs, migrations résidentielles, coût du logement, environnement...
- **sur l'économie et l'emploi:** attractivité et valorisation des espaces, équipements de services publics, commerce et pôles de centralité, tourisme, déplacements domicile travail...

Études et montage d'observatoires:

- pour l'Etat: Cergy-Pontoise et villes nouvelles, préfectures (de Région, de Paris, de Seine-Saint-Denis, des Hauts-de-Seine, des Yvelines)
- en coopération civile: la Côte d'Ivoire, la Tunisie
- pour les collectivités territoriales en agences d'urbanisme ou équivalent: Paris-APUR, Alpes-Maritimes, Abidjan, Salvador de Bahia
- pour les collectivités territoriales en sites centraux: conseil régional d'Ile-de-France ; département de Seine-Saint-Denis
- pour des opérateurs de services publics: SNCF-aménagement, Chambre des Notaires, 1% patronal

informer, évaluer pour mieux agir...

- **donner à voir:** construire une vision globale de la ville, de ses évolutions, de ses composantes économiques, des tensions et des flux, visibles ou invisibles:
 - **compter, analyser, mesurer:** pour aider à la prise de décision, à l'optimisation et à la définition des politiques publiques ou à leur infléchissement, à l'aménagement régional ou local
 - **percevoir les tendances,** fournir des éléments de prospective
- ✓ un recours important à la carte, à différentes échelles: le département (actions de lobbying...), la commune, les intercommunalités, les iris, les sections cadastrales, le parcellaire, l'adresse (pour les permis de construire, les entreprises, le commerce...)
 - ✓ des fiches de synthèse mêlant graphes et commentaires, constat et tendances
 - ✓ des études et analyses à caractère monographique, en particulier sur les sujets en rapport avec l'action des politiques publiques: populations-cibles, difficultés urbaines, besoins des populations...

Souligner les difficultés sociales et les charges pour obtenir des péréquations...

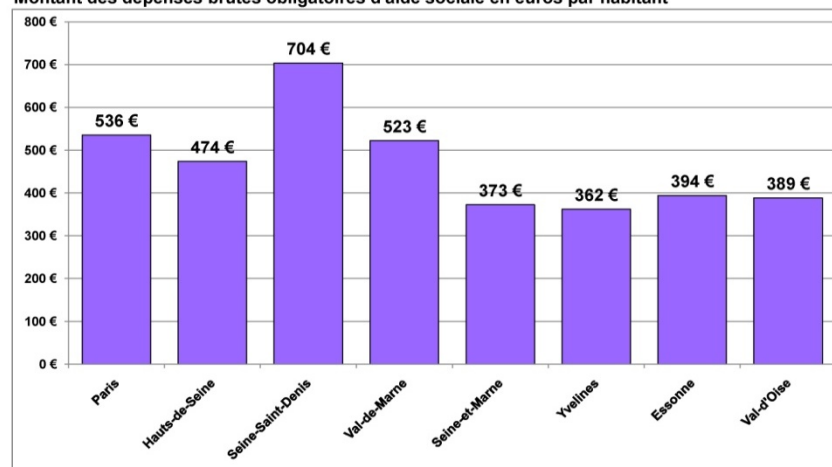
Aide sociale - Montant des dépenses brutes obligatoires des Conseils Généraux en 2009

Les dépenses brutes obligatoires d'aides sociales par habitant sont supérieures à celles de tous les autres départements, y compris dans le centre d'agglomération: 704 € par habitant en Seine-Saint-Denis, à comparer à 536 € à Paris et 474 € dans les Hauts-de-Seine.

Elles progressent bien plus rapidement, en lien avec l'accroissement des inégalités régionales, attestées par les recensements: +13,4% sur un an en Seine-Saint-Denis, contre 3,8% à Paris et 1,6% dans les Hauts-de-Seine. L'"effet de ciseau" provenant du différentiel de croissance des dépenses et des recettes met les budgets des départements en difficulté: c'est encore davantage le cas pour la Seine-Saint-Denis, du fait du montant très élevé de la charge sociale.

Leur répartition par type d'aide est également très différente selon les départements, en fonction des structures de population: le poids du RSA est deux fois supérieur à celui des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne, celui de l'aide aux familles est de 40% supérieur à celui des autres départements du centre d'agglomération. En revanche, pour les autres types d'aides, la dépense par habitant est du même ordre pour chacun des départements.

Montant des dépenses brutes obligatoires d'aide sociale en euros par habitant



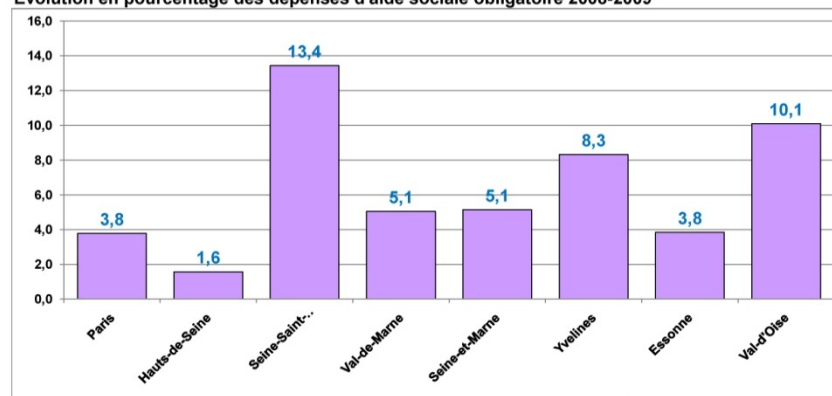
Source : DGCL-DESL, comptes administratifs des départements.

Montant des dépenses en euros par habitant

	Aides aux familles et à l'enfance	Aide aux personnes handicapées	Aide aux personnes âgées	Revenu de solidarité active	Allocation personnalisée d'autonomie	Autres	Dépenses brutes obligatoires	évolution 2008-2009
Paris	150 €	76 €	71 €	157 €	58 €	25 €	536 €	3,8
Hauts-de-Seine	163 €	84 €	60 €	87 €	44 €	37 €	474 €	1,6
Seine-Saint-Denis	244 €	93 €	60 €	224 €	58 €	24 €	704 €	13,4
Val-de-Marne	158 €	86 €	59 €	125 €	50 €	46 €	523 €	5,1
Seine-et-Marne	114 €	85 €	28 €	73 €	35 €	37 €	373 €	5,1
Yvelines	76 €	103 €	20 €	61 €	40 €	62 €	362 €	8,3
Essonne	134 €	93 €	34 €	79 €	39 €	16 €	394 €	3,8
Val-d'Oise	92 €	89 €	29 €	101 €	49 €	30 €	389 €	10,1

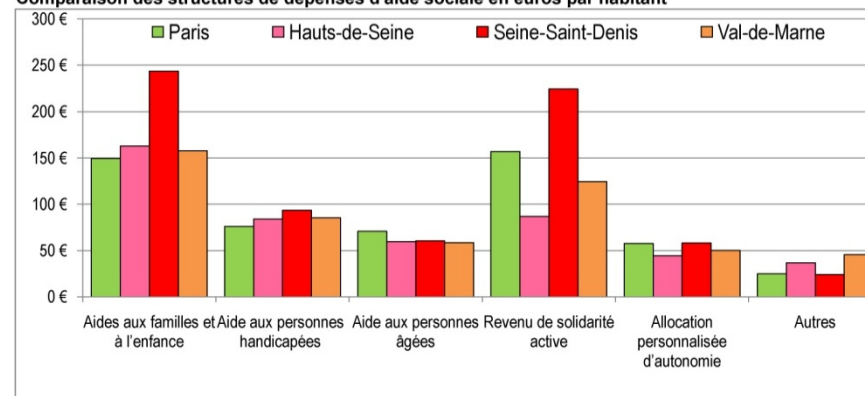
Source : DGCL-DESL, comptes administratifs des départements.

Evolution en pourcentage des dépenses d'aide sociale obligatoire 2008-2009



Source : DGCL-DESL, comptes administratifs des départements.

Comparaison des structures de dépenses d'aide sociale en euros par habitant

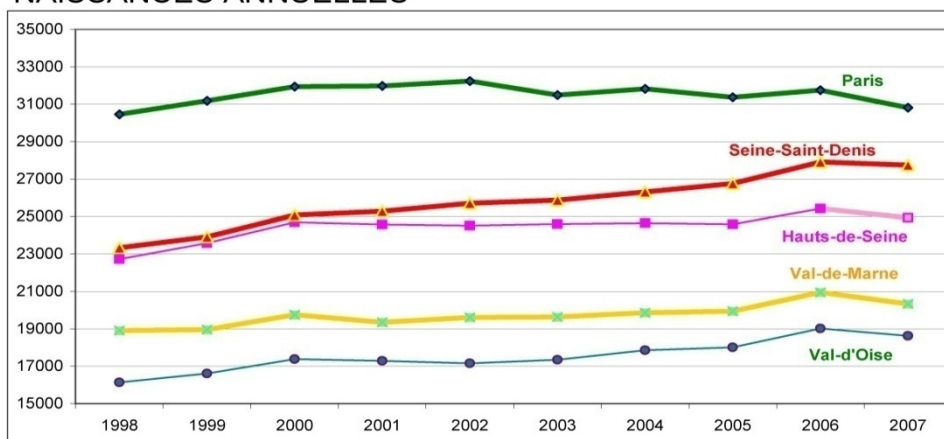


Source : DGCL-DESL, comptes administratifs des départements.

Contribuer à la lecture des évolutions métropolitaines, des relations fortes entre territoires, du lien entre les tendances profondes de l'économie, de l'immobilier, de la spéculation, et les décisions des acteurs publics aux différentes échelles ...

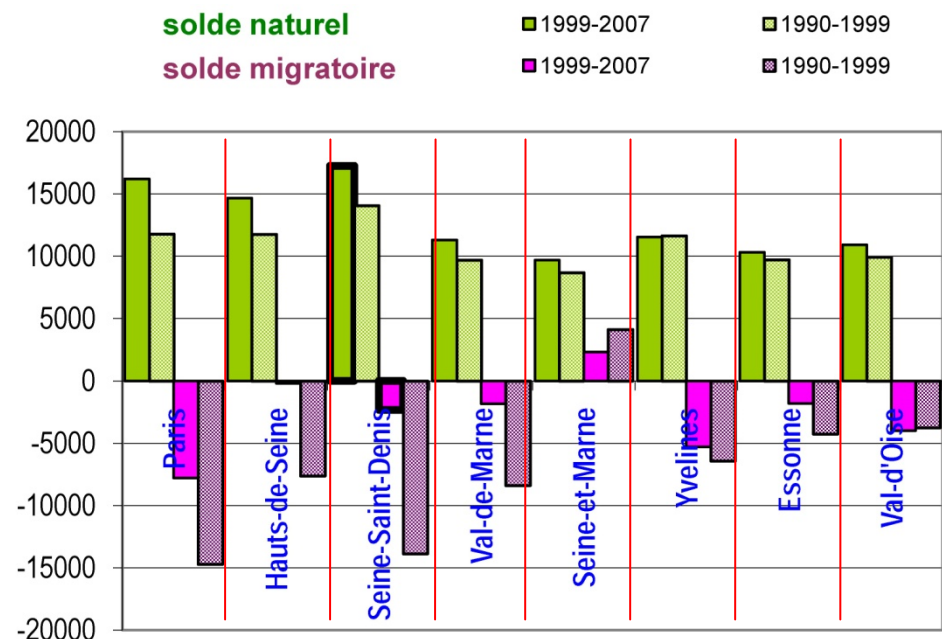
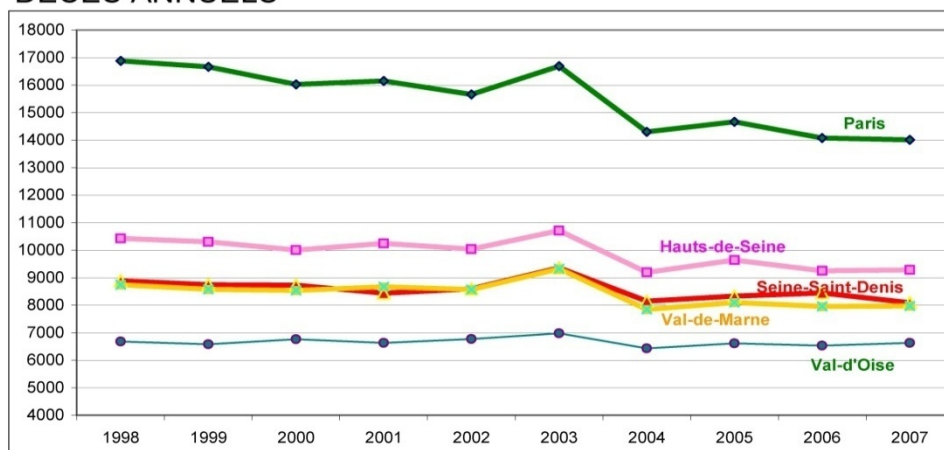
La croissance urbaine en Ile-de-France s'appuie sur les transferts de population du centre vers la périphérie, sur des apports directs dus à l'attractivité du marché d'emploi de l'agglomération, et sur des soldes démographiques naturels positifs...

NAISSANCES ANNUELLES



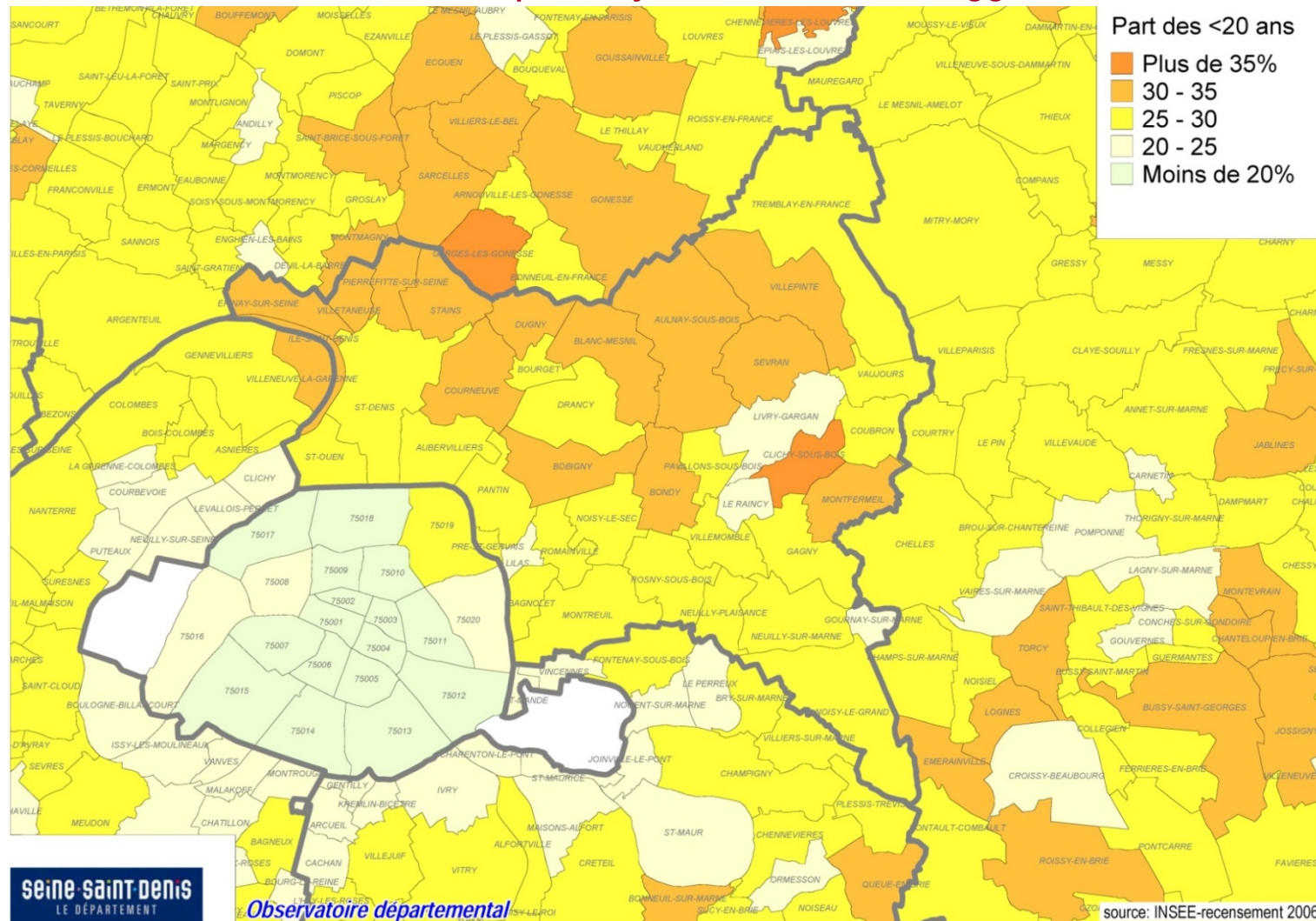
La hausse très forte de la natalité en Seine-Saint-Denis et de moindres pertes migratoires expliquent une croissance plus forte que dans tous les autres départements d'Ile-de-France, à égalité avec la Seine-et-Marne.

DECES ANNUELS



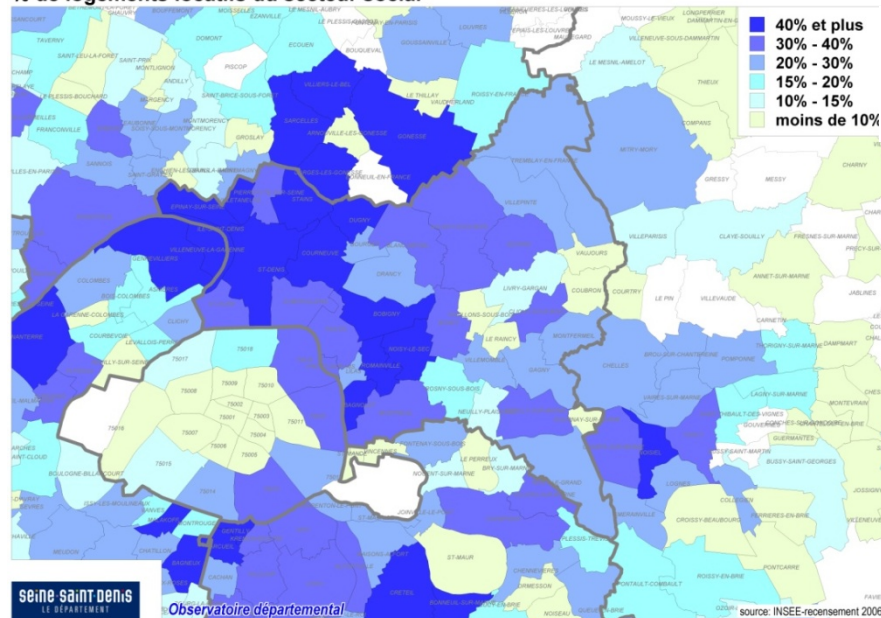
Montrer les secteurs où se concentrent les problèmes, mais aussi les chances pour l'avenir, les lieux où investir davantage, où mieux cibler l'action publique...

430000 jeunes de moins de 20 ans (davantage qu'à Paris)
29% de la population totale, une forte concentration en Seine-Saint-Denis, dans le Val-d'Oise et en Seine-et-Marne, peu de jeunes en centre d'agglomération

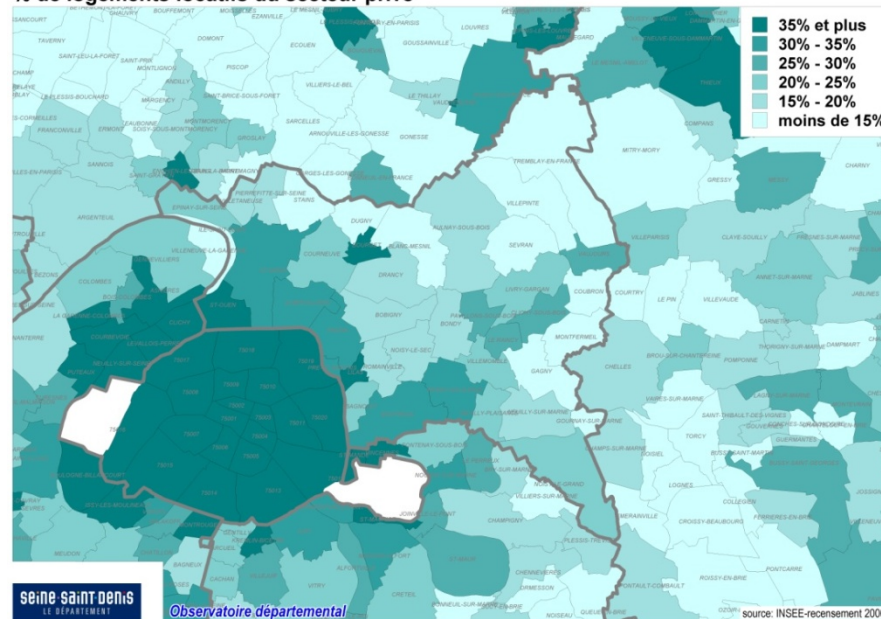


Compléter une vision trop régionale par un éclairage plus local, moins global mais aussi moins «centraliste», articuler les sources statistiques et les approches thématiques...

% de logements locatifs du secteur social

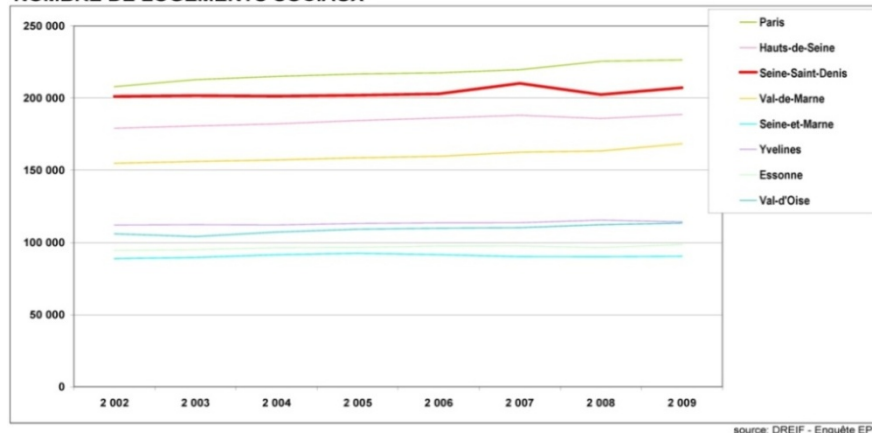


% de logements locatifs du secteur privé

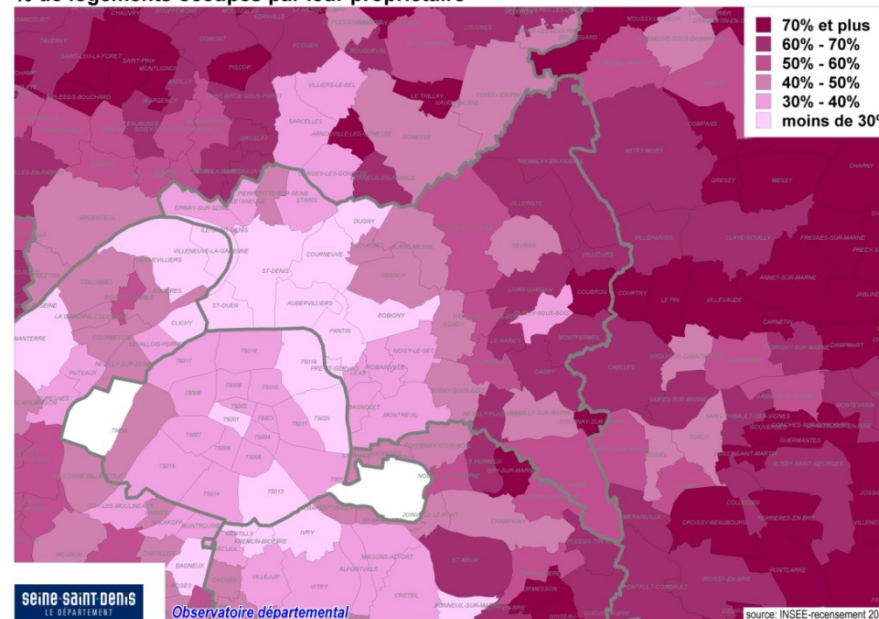


207000 logements sociaux, au 2^{ème} rang derrière Paris, pour une population inférieure d'un tiers

NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX



% de logements occupés par leur propriétaire



Diversité et complémentarité des sources statistiques...

- **sur la population:** état-civil domicilié (INSEE), recensement, données « métier » sur les bénéficiaires des aides sociales, enquêtes spécifiques...
- **sur le logement:** le cadastre et Filocom, les permis de construire (Sitadel), les revenus (DGI), les inventaires de logements sociaux (SRU-EPLS), les ventes immobilières (Notaires), l'enquête-logement co-financée (INSEE, Régions, autres acteurs...)
- **sur l'occupation du sol:** le cadastre, les photographies aériennes et leur interprétation (MOS, Corine...), les densités, les réseaux et coupures urbaines, les comptages routiers, la thermographie...
- **sur l'économie et l'emploi:** Sirène, Chambre de commerce, annuaires de centres commerciaux, le cadastre, les flux de voyageurs (STIF), le chômage (recensement et Pôle-Emploi), le recensement (données au lieu de travail), CLAP, les DADS, etc.

Evolution du recensement et appropriation par les collectivités...

- La « rénovation » du recensement implique désormais à la fois les services fiscaux (cadastre, taxe d'habitation) et les municipalités, surtout en zone urbaine. La constitution du RIL est en ce sens un vrai progrès, puisqu'il permet désormais d'avoir une base de sondage exhaustive (en zone urbaine, sans doute faut-il le généraliser aux autres communes...).
- Les municipalités s'impliquent d'autant plus fortement qu'elles ont bien pris conscience de la liaison forte avec les dotations, les niveaux d'indemnités à verser, le nombre de conseillers, etc. Mais c'est un vrai travail, qui prend du temps. Les maires et services municipaux attendent beaucoup, et restent souvent sur leur faim, puisqu'on leur parle «taux de sondage», «moyennes mobiles»... et délai de 3 ans...
- Les lois de décentralisation ont reporté sur les collectivités territoriales (Régions, Départements, Intercommunalités, Communes) des pans entiers de politiques jusque-là assumées par l'Etat, elles ont donc des besoins très supérieurs en données statistiques sur leur population, ses caractéristiques, les évolutions du cadre bâti, la programmation des équipements publics, les besoins en terme d'aides sociales « obligatoires », le soutien à l'économie dans les zones de chômage endémique. L'avis que vous nous demandez sur l'évolution du questionnaire montre bien que vous êtes conscients d'une nécessaire évolution de cet outil, qui reste le pivot de la connaissance territoriale. Les enquêtes spécifiques ont leur utilité, mais elles sont coûteuses, et faiblement territorialisées.

Un ou deux mots sur l'enquête-logement ...

- la plus vieille enquête de l'INSEE semble remise en cause, en particulier dans ses **extensions régionales et départementales** (en zone urbaine dense). Le **co-financement** par les acteurs locaux n'a de sens que s'il est en rapport avec les bénéfices attendus...
 - c'est le **seul dispositif statistique** qui met en rapport les caractéristiques du logement et de ses occupants (le lien est rompu dans le cas du recensement), les revenus et la dépense de logement (donc le taux d'effort selon le statut d'occupation)
 - il permet également de disposer d'éléments sur l'**évolution** du ménage et **des conditions de logement** (rapport avec l'ancien domicile)
 - il accorde une place à des **éléments qualitatifs** d'appréciation du quartier, de l'environnement, du logement lui-même, des évolutions souhaitées par le ménage
- ➔ Si elle devait être abandonnée ou se recadrer sur une vision purement nationale (ou strictement régionale), le recensement devrait incorporer quelques éléments complémentaires: à tout prendre, cela pourrait être une voie d'optimisation moins coûteuse, plus efficace, plus ouverte aux analyses locales effectuées directement par les acteurs les plus concernés...

Pour en revenir au recensement: la feuille logement... (1)

Elle est constituée de 3 ensembles:

en page 1

- **le cadre rempli par l'agent recenseur:** adresse, occupation du logement, type de construction. *Il ne faut pas y incorporer des éléments permettant ouvertement l'interconnexion des fichiers, en particulier avec le cadastre, ni penser que l'agent recenseur pourrait préciser la date d'achèvement de la construction ou la modifier par articulation avec les autres logements.*
- **et celui de l'identification du logement par l'occupant:** puisque c'est à ce niveau qu'on indique l'étage, *il nous semble qu'on pourrait y ajouter la présence d'un ascenseur (L3) et la typologie du logement (L1), tous éléments que l'agent recenseur peut constater et que la mairie peut vérifier ou corriger.*

Des correctifs pourraient être apportés en mairie sur l'appartenance à un organisme HLM (L7), et la cohérence de la date de construction (L2) grâce aux données du cadastre, ou sinon par l'INSEE au moyen de traitements informatisés préalables à l'exploitation

la feuille logement... (2)

en pages 2-3

- **le tableau rempli par l'occupant de l'ensemble des personnes présentes dans le logement:** nom, prénom, lien de parenté avec la personne de référence.

Ce tableau prend beaucoup de place (deux pages) pour des informations qui sont surtout utiles pour la vérification du nombre de feuilles individuelles.

L'idée de le compléter de quelques données pour constituer un fichier de composition des ménages semble pouvoir être abandonnée, l'INSEE utilisant en interne un identifiant permettant de joindre données logement et données individuelles.

Mais il nous semble qu'il pourrait tenir sans difficulté sur une seule page (c'est le cas en Belgique, la Suisse utilisant 2 pages mais pour un tableau plus complet, et beaucoup de données sur le logement), ce qui dégagerait donc une page pour les données à caractère statistique ayant un rapport avec le logement ou des informations issues des déclarations de la personne de référence du ménage.

la feuille logement... (3)

En page 4: caractéristiques et confort du logement

- **Type de logement:** reporté en page 1
- **Année d'achèvement:** maintenu, pouvant être reporté en page 1, mais les années de segmentation ne sont pas satisfaisantes: **longtemps calé sur les dates des recensements, maintenant** garder avant 1919 (ou 1920), revenir à 1948 (reste importante pour l'ANAH ou prendre la décennie 1950), 1962 (avant l'arrivée des rapatriés ou prendre la décennie 1960), puis aux décennies 1970, 1980, 1990 qui correspondent à des modes et méthodes de construction assez différenciés. Après 1990, prendre l'année réelle (de nombreux types de financements et aides au logement se sont succédés) → **en tout 7 modalités**
- **Ascenseur:** reporté en page 1
- **Pièces et surface:** à associer dans une même question, avec des cases à remplir, ajouter une question sur la ou les pièces à usage professionnel
- **Statut d'occupation :** maintenu, pouvant être reporté en page 1, mais les catégories ne sont pas satisfaisantes, dissocier propriétaire et en cours d'accession à la propriété, locataire d'un logement HLM, locataire d'un logement vide, locataire d'un logement meublé, sous-locataire, en foyer ou résidence sociale, à l'hôtel, hébergé à titre gratuit → **en tout 9 modalités**
- **Appartenance à un organisme HLM:** annulé, doublé entre la page 1 et la question précédente

la feuille logement... (4)

- **Année d'emménagement:** maintenu tel quel, mais à compléter avec une série de cases à cocher sur l'évolution par rapport au logement précédent:
 - auparavant vous habitez chez vos parents, dans un logement provisoire, un logement personnel;
 - vous avez changé de région, de statut familial, votre famille a évolué, vous avez changé de travail;
 - logement plus petit, trop cher, malcommode, éloigné de votre lieu de travail;
 - vous avez accédé à la propriété, cessé de travailler
- **La question du confort et de l'équipement du logement: à reprendre avec plusieurs sous-groupes et des items précis. Nous proposerions plutôt:**
- **Confort sanitaire:** WC sur le palier, cabine de douche, salle d'eau indépendante, eau chaude par l'immeuble, chauffe-eau individuel à gaz, électrique, solaire
- **Cuisine:** dans la pièce de séjour (à l'américaine), pièce indépendante, juste un réchaud ou micro-ondes
- **Chauffage-énergie:** par l'immeuble (chauffage urbain, chaudière); individuel avec une chaudière (gaz de ville, propane-butane, mazout, bois, autre); individuel sans chaudière (convecteurs électriques, poêle, autre); bonne isolation (double-vitrage, norme HQE, pose d'isolant de toiture); installation de panneaux solaires, d'une éolienne, d'une pompe à chaleur; climatisation fixe, mobile
- **Moyens de transport-parking: à associer, en clair**
 - nombre de voitures, de deux-roues motorisés, de vélo, de places de parking
- **Équipement du foyer:** accès à internet, ordinateur personnel (nombre), jardin, piscine fixe,

la feuille logement... (5)

- **La dépense de logement:** c'est un des principaux postes de dépenses des ménages, et c'est pourtant une des questions sur laquelle on ne dispose d'aucune source fiable et précise. Son acceptabilité par les ménages semble ne pas poser problème, à condition de travailler la formulation. Que l'on maintienne ou non l'enquête-logement, il nous semble nécessaire de l'introduire dans le recensement, sous deux formes, l'une «pure», l'autre en terme de taux d'effort:
 - Quel est votre budget consacré au logement (loyer mensuel hors charges, ou mensualité de remboursement): moins de 100€, 100 à 300€, 300 à 500€, 500 à 700€, 700 à 1000€, 1000 à 1500€, 1500 à 2000€, 2000 à 3000€, plus de 3000€
 - Considérez-vous ce niveau de dépense comme: léger (moins de 10% du revenu), facilement supportable (10 à 20% de votre revenu), assez lourd (20 à 30% du revenu), très lourd (30 à 40% du revenu), insupportable (plus de 40% du revenu)
- **L'appréciation sur le logement:** l'introduction d'une question qualitative à ce niveau est un moyen aussi de montrer au ménage qu'on l'écoute, les Suisses vont très loin dans cette voie en demandant un avis détaillé sur les services rendu par la municipalité. Nous proposerions plutôt:
 - Comment jugeriez-vous votre logement (vous pouvez cocher plusieurs réponses): plaisant-satisfaisant, trop petit, trop grand, malcommode-inadapté, en mauvais état, trop cher, trop loin du ou des lieux de travail des occupants, mal desservi par les transports, dans un mauvais environnement, très bruyant, difficile à chauffer

la feuille individuelle... (1)

Les feuilles individuelles sont rattachées lors de la saisie avec les feuilles de logement par un identifiant commun, mais le lien n'est pas accessible aux utilisateurs, pour des raisons de secret statistique. L'INSEE injecte cependant dans le fichier individu la plupart des caractéristiques attributaires issues du fichier logement (avec redondance sur chacun des individus du ménage), et dans le fichier logement un certain nombre d'items tirés des fiches individuelles.

Les feuilles individuelles sont constituées de 5 ensembles:

- **Ce qui s'adresse à tous** (y compris les moins de 14 ans)
 - **L'identification:** nom, prénom, adresse. *Cela permet de réaffecter si nécessaire des feuilles individuelles, ou de reclasser les dossiers, ce n'est pas saisi informatiquement.*
 - **Date et lieu de naissance:** maintenu (mais en fait très peu exploité, cela dépend du lieu d'implantation des maternités ou hôpitaux)
 - **Nationalité:** à maintenir sans référence aux parents

la feuille individuelle... (2)

- **Scolarité:** les migrations domicile-études sont un vrai sujet, encore assez peu étudié, auquel le recensement actuel ne fournit pas d'éléments satisfaisants, faute de rapport avec la scolarité suivie et ses contraintes. *Nous proposons donc que soient enlevés les filtres «14 ans et plus» (puisque tous les enfants scolarisés sont concernés) et «l'activité», et de les remplacer par un surtitre ou un avertissement: «pour les actifs et les personnes en cours de scolarité...». Il serait alors possible d'établir un vrai parallèle avec la migration domicile-travail, avec le libellé de l'établissement scolaire (= de l'entreprise), la nature des études poursuivies, le niveau et le diplôme en cours de préparation, les moyens de transport utilisés. Mais nous proposons aussi de déplacer cette question après la I10.*
- **Lieu d'habitation précédent:** un travail en cours avec l'INSEE, l'APUR et les autres CG de Petite couronne a montré l'impossibilité de comparer les migrations résidentielles en période longue du recensement de 1999 (10 ans) avec la période de 5 ans en vigueur jusqu'en 2010 (5 ans auparavant). En 2011, l'INSEE y a substitué la référence à 1 an auparavant: chaque référence a du sens, mais le changement brouille les analyses. ***Nous préférons quelque chose de plus en rapport avec la réalité des migrations et des évolutions familiales:***
 - quand avez-vous déménagé la dernière fois (année),
 - où était ce dernier domicile (pays, département, commune)

la feuille individuelle... (3)

- **Le statut «matrimonial»** viendrait donc ensuite. Le filtre «plus de 14 ans» ne nous paraît pas judicieux, il nous semble préférable d'écrire «hors enfants du ménage mineurs».

Du côté des items proposés, nous pensons illogique de classer les personnes séparées mais non divorcées avec les personnes mariées, la séparation sans divorce se justifiant souvent pour diverses raisons fiscales ou de transmission de patrimoine, mais n'ayant plus de rapport avec le fait de partager un même toit.

Le mariage n'étant plus considéré par de très nombreux ménages comme obligatoire, la notion de «vie en couple» pourrait avantageusement remplacer celle de «marié», qui, de toutes façons, devrait être complétée de «pacsé» et de «en concubinage», qui sont des statuts légaux à part entière, de plus en plus présents surtout en zones urbaines.

- **Vivez-vous en couple:** à utiliser plutôt comme complément de la question «matrimoniale», pourrait être décliné en «sous le même toit» et «en logements séparés»
- **Il conviendrait d'inverser les questions I9 et I10, la question I10 sur la situation d'activité conditionnant en quelque sorte le caractère plus ou moins relatif de l'obtention des diplômes. La question I11 peut en fait se traiter comme un complément au premier item.**

Il ne nous semble pas très judicieux de parsemer la liste de renvois vers une autre question, cela perturbe les répondants, et pose bien des problèmes pour l'analyse des situations complexes, qui prennent de plus en plus d'importance dans tous les territoires.

la feuille individuelle... (4)

La question I10 nous semble pouvoir incorporer les éléments des questions I12 (qui n'en est pas une!), I13, I14, I16, I22 et I23: cela éviterait des renvois, et des sauts équivalents à des non réponses. Nous proposerions **d'en faire la question centrale** en mettant davantage les items en liaison évidente, et de la dénommer

«Statuts d'activité» (au pluriel pour analyse des situations complexes) plutôt que «emploi»:

premier emploi: depuis quand? suite à un stage? en sortie directe de formation: laquelle (libellé, lieu)?

emploi salarié: à temps complet, à mi-temps, emploi saisonnier; quelques heures par semaine? chef d'entreprise-gérant? en CDI, CDD, intérimaire, vacataire, aux honoraires? en apprentissage?

emploi non salarié: indépendant; chef d'entreprise; aide familial

au chômage: avez-vous déjà travaillé? depuis moins d'un an, depuis plus d'un an? indemnisé (allocations de chômage), non indemnisé? touchant le RSA ou une allocation de solidarité? en cours de formation; en recherche d'emploi? autres cas (préciser)

en études: en scolarité obligatoire? de formation générale, de formation professionnelle? en stage rémunéré, non rémunéré? pour le scolaire en quelle classe? pour la formation en vue de quel métier, à quel niveau?

en retraite ou préretraite: depuis quand? à votre demande? contrainte professionnelle? suite à chômage ou perte d'emploi? problèmes de santé? Maladie professionnelle reconnue? handicap reconnu?

sans activité: inapte au travail? handicap reconnu? en congé parental? au foyer pour élever les enfants? pour s'occuper d'un parent? choix de vie? activité de création?

la feuille individuelle... (5)

- Profession principale: pour tous, y compris les inactifs, retraités et chômeurs
- Diplôme obtenu: choix entre maintenir la liste, ou inscrire le diplôme en clair
- Raison sociale-Nom de la dernière entreprise qui vous emploie (ou vous employait, ou que vous dirigez)
- Activité principale de cette entreprise
- Activité de l'établissement (il est important d'effectuer cette distinction, par exemple centre de recherches, ou usine) où vous travaillez. Supprimer la question sur les effectifs (cf. Sirène)
- Type d'établissement: S'agit-il du siège de l'entreprise, d'un établissement, ou d'une filiale?
- Catégorie d'emploi: reprendre les catégories de la question I28. Elles apparaissent non hiérarchisées: est-ce une volonté de mettre en avant les emplois «productifs»?
- Fonction principale: question I30, mais préciser en clair l'item 5 (autre) qui représente l'essentiel des fonctions dans l'entreprise, même de production, ou détailler davantage: 6-secrétariat; 7-management; 8-logistique; 9 commercial ou technico-commercial; 10 communication-marketing; 11 informatique...
- Profession principale: en clair
- Adresse du lieu de travail: dernier lieu de travail pour ceux qui ne sont pas en emploi actuellement ou définitivement (pensionnés, à la retraite), lieu de scolarité pour les étudiants et stagiaires
- Question qualitative sur le travail: souhaitez-vous changer d'emploi? pour des raisons de santé? pour améliorer votre qualification, votre carrière? pour améliorer vos revenus? pour de meilleures conditions de travail? parce que votre emploi ne vous satisfait plus?

la feuille individuelle... (6)

- **Moyens de transport utilisé** (le pluriel pour indiquer plusieurs réponses possibles (ce qui peut être précisé): pas de transport (travail à domicile), à pied (hors du domicile), en vélo, deux-roues motorisé, voiture personnelle comme conducteur, comme passager, voiture d'entreprise, camion ou fourgon d'entreprise, car de ramassage, bus, tram, train, métro-RER
- **Durée moyenne d'un voyage aller:** moins d'un quart d'heure, entre $\frac{1}{4}$ d'heure et une demi-heure? Entre une $\frac{1}{2}$ heure et $\frac{3}{4}$ d'heure? Entre $\frac{3}{4}$ d'heure et 1 heure, entre 1 heure et 1 heure $\frac{1}{4}$? Entre 1 heure $\frac{1}{4}$ et 1 heure $\frac{1}{2}$? Plus d'1 heure $\frac{1}{2}$?
- **Question qualitative sur les transports:** Trouvez-vous ce trajet long? pénible? coûteux? Souhaiteriez-vous rapprocher votre domicile de votre lieu de travail? Changer de lieu de travail pour un autre situé plus près de votre domicile? L'entreprise dans laquelle vous travaillez a-t-elle d'autres établissements plus proches de votre domicile? Envisagez-vous de changer d'emploi pour des questions de transport?
- **S'il reste de la place,** peut-on prévoir une case d'«**expression libre**» permettant d'interpeller sur un sujet tenant particulièrement à cœur à la personne qui répond, en rapport avec sa vie personnel, son lieu de résidence, ses problèmes d'emploi? Ce serait une forme de «démocratie participative»...

en conclusion...

- Le recensement de population est la seule enquête à spectre large permettant de donner une dimension géographique relativement précise; elle est coûteuse, mais a permis d'associer les mairies, et de former du personnel plus pérenne. Elle est plus performante qu'un recensement réduit à du dénombrement, complété par une multitude d'enquêtes spécialisées, dont ni le financement ni la régularité ne sont assurés...
- La règle de la mise à disposition gratuite de l'essentiel des données, y compris les fichiers détail convenablement anonymisés est un vrai progrès, qui fait accepter le passage au sondage et le système de la moyenne mobile qui sont apparus au début comme des régressions...
- Les mutations sociétales, et la décentralisation-transfert des responsabilités de l'Etat sur les collectivités territoriales à différents niveaux imposent une refonte assez forte des questionnaires, et l'ouverture à des problématiques complémentaires, tout en restant acceptable pour les répondants.
- Les collectivités sont des partenaires à part entière, très sensibles à l'acceptation de l'enquête par les citoyens, donc à la garantie de l'anonymat. Mais elles doivent aussi agir de façon ciblée, sur des populations spécifiques et souvent sur des zonages précis, qui peuvent évoluer en rapport avec les évolutions des territoires. Elles ont donc des besoins auquel le recensement et l'INSEE doivent pouvoir s'adapter...

merci...

- de m'avoir permis d'exprimer mon attachement aux instances de la statistique publique, à l'INSEE en tant qu'entité, et à ses personnels que je côtoie ou avec lesquels je travaille depuis tant d'années (et ce n'est pas fini!)...
- de m'avoir permis de formuler les attentes d'un professionnel du traitement de données et de l'aménagement régional et urbain, ayant à traiter de nombreuses problématiques...
- de me laisser penser que mes propositions pourraient avoir un impact sur l'évolution de la statistique publique!

François HAMET

Responsable de l'Observatoire départemental
du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis

fhamet@cg93.fr ou fh_statetcarto@hotmail.com

06 98 45 73 86 – 01 43 93 69 66